

## La Maison de la Vie Citoyenne ... une asso avec des valeurs, un projet

La Maison de la Vie Citoyenne Bayonne Centre-Ville est une association loi 1901, agréée Centre Social par la Caisse d'Allocations Familiales de Bayonne. Elle est affiliée à la Fédération centres sociaux des Pyrénées Atlantiques

Son projet éducatif s'appuie sur les valeurs de l'Éducation Populaire, la MVC se veut être un lieu d'animation pour tou.te.s et avec tou.te.s

### Orientations éducatives :

- apprendre à partager, à être à l'écoute de l'autre
- intégrer les règles de vie, les valeurs essentielles de solidarité ; de convivialité, de vie démocratique, de citoyenneté.
- s'épanouir et développer la confiance en soi, l'autonomie, la curiosité, les connaissances par la découverte d'horizons nouveaux, de lieux d'activité, d'expériences créatives.
- intégrer les enfants en situation de handicap.

La mission éducative confiée à l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs doit permettre aux enfants accueillis :

- d'accompagner le parcours du « devenir adulte » en complémentarité avec les autres acteurs de l'éducation (famille, intergénération, institutions ...).
- d'être actifs et engagés dans leurs choix et leurs actes, affirmer et gérer leur personnalité par rapport à la collectivité et l'environnement.

Ainsi, il doit être permis aux enfants de mieux se situer et mieux comprendre leur environnement éducatif, culturel et social. Cela de manière à les aider à être et devenir des acteurs conscients et responsables d'aujourd'hui et de demain.

Au travers de ces orientations et dans la mise en place du projet pédagogique qui en découle, les activités initiées doivent également préserver la réalité de l'enfance par la prise en compte des rythmes de vie au travers de notions de plaisir, d'épanouissement, de jeux, de rêve, de temps non contraint, du droit à l'erreur. Enfin, le plus proche acteur dans la coéducation des enfants étant la famille, les parents doivent être sollicités et associés dans la réflexion générale, dans tous les aspects de l'Accueil de Loisirs et sur les temps forts de la MVC et sur les actions de co-financement.

"Une MVC ouverte à tous, qui invite à l'apprentissage de la citoyenneté dans un climat convivial : être et vivre dans un espace où chacun se respecte, prendre conscience de ses aptitudes, développer sa personnalité, devenir des citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante"

#### EN RESUME :

**L'Accueil de Loisirs est une activité de la Maison de la Vie Citoyenne. Il fonctionne sur la base d'un projet éducatif en cohérence avec le projet général de l'association. Il n'est pas un service municipal, bien que fonctionnant dans des locaux mis à disposition par la Ville de Bayonne. La volonté du Conseil d'Administration de la MVC, relayée par l'équipe professionnelle d'animation, est de faire en sorte que les familles soient réellement parties prenantes de la vie de l'association, à partir de l'Accueil de Loisirs. Il est tout sauf une garderie.**



## Maison de la Vie Citoyenne Bayonne Centre-Ville

11 bis rue Georges Bergès  
64100 BAYONNE

05 25 23 01 05  
05 59 25 57 94

[www.mvcbayonnecentreville.org](http://www.mvcbayonnecentreville.org)

Charte d'accueil du centre de loisirs  
3 / 9 ans

L'Accueil de Loisirs de la Maison de la Vie Citoyenne Bayonne Centre accueille les enfants de 3 à 9 ans les mercredis et vacances scolaires. Notre accueil de Loisirs bénéficie de la Prestation de Service de la CAF.

L'Accueil de loisirs n'est pas seulement une réponse à un besoin de garde. Il affiche une vocation éducative en proposant une offre de loisirs adaptée aux besoins et capacités des différentes tranches d'âge qu'il accueille. Le programme d'activités est élaboré par une équipe d'animation, qualifiée et compétente.

## INSCRIPTION DES ENFANTS

L'inscription n'est définitive qu'au retour du dossier complet :

- ✓ La fiche de renseignement dûment complétée
- ✓ Photocopie des vaccinations
- ✓ Justificatif QF ou dernier avis d'imposition.
- ✓ Adhésion à la MVC : 6 €/enfant, 10 €/parent. L'adhésion d'au moins un des deux parents est obligatoire **Un acompte de 30%** est demandé à l'inscription

Les désistements devront nous être communiqués par **téléphone** ou par **mail** [espaceenfancemvc@orange.fr](mailto:espaceenfancemvc@orange.fr) ou [accueil@mvcbayonnecentreville.org](mailto:accueil@mvcbayonnecentreville.org)

**Période des mercredis : le LUNDI SOIR au plus tard faute de quoi la journée sera facturée (excepté motif médical sur présentation d'un justificatif).**

En cas d'absences répétées injustifiées, nous ne pourrons continuer à accueillir votre enfant parmi la liste des « réguliers ».

**Pendant les vacances : Avant le début des vacances, toute annulation d'inscription sera facturée sur la base d'un montant de 30% de la journée.**

**Une fois les vacances commencées, toute absence entrainera le paiement de la journée complète (excepté motif médical sur présentation d'un justificatif).**

## HORAIRES

Accueil du matin : Arrivée entre 8h – 9h30

Départ Midi : 11h30-12H/13H15 –13h45

Accueil du soir : Départ entre 17h-18h

## RESPONSABILITE

Tous problèmes de santé de l'enfant doivent nous être signalés, ainsi que les régimes particuliers (sans porc, végétarien,...)

Aucun médicament ne sera donné à l'enfant sans un e ordonnance d'un médecin.

Le port de bijoux ou objets de valeurs est déconseillé. Dans tous les cas, la MVC ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte, vol ou de dégradation d'objets personnels.

En cas de blessure ou de dégradation occasionnée par un autre enfant ou par lui-même, la responsabilité civile de celui-ci sera engagée et non celle du centre.

## TARIFS

QF	½ Journée	Journée
0 à 750	6 €	10 €
751 à 1200	7 €	11 €
1201 à 1550	8 €	12 €
1551 à 2000	9 €	13 €
2000 et +	10 €	14 €
Repas		+3.70 €
ATL CAF	-2 €	-4 €